

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 22: Histoire d'un projet

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Salle communale du Gerdil à Cologny

CONCOURS

La commune de Cologny connaît depuis plus d'une dizaine d'années un développement important nécessitant d'adapter les infrastructures existantes et d'en créer de nouvelles.

La salle communale datant de 1967 n'est plus adaptée. L'objet de ce concours, organisé selon le règlement SIA 142, est la réalisation d'un centre communal polyvalent avec parking souterrain et aménagement du parc du Petit Gerdil. Le programme comprend une salle des fêtes de plain-pied avec espace extérieur couvert, une cuisine et un réfectoire à usage multiple, des locaux pour les sociétés et des locaux techniques. Le périmètre doit faire l'objet d'un traitement harmonieux en relation avec le parc existant, réglant en particulier les accès.

Les critères de jugement principaux sont la qualité urbanistique, architecturale et fonctionnelle, la relation au contexte et la gestion des espaces publics. Le maître de l'ouvrage souhaite que les préoccupations liées à des constructions compatibles avec un développement durable soient intégrées au projet et traitées comme un des thèmes importants. Les édifices communaux doivent tendre vers le label Minergie.

Le jury a étudié les 51 projets rendus par des bureaux genevois, suisses et étrangers. Présidé par M. François de Planta, le jury professionnel était composé des membres suivants: Mmes Françoise Archambault et Chantal Scaler, MM. Michel Gruner, Nicolas Lupu, Jean-Jacques Oberson et Fabrice Jucker (suppléant).

Projet lauréat, extrait du rapport du jury

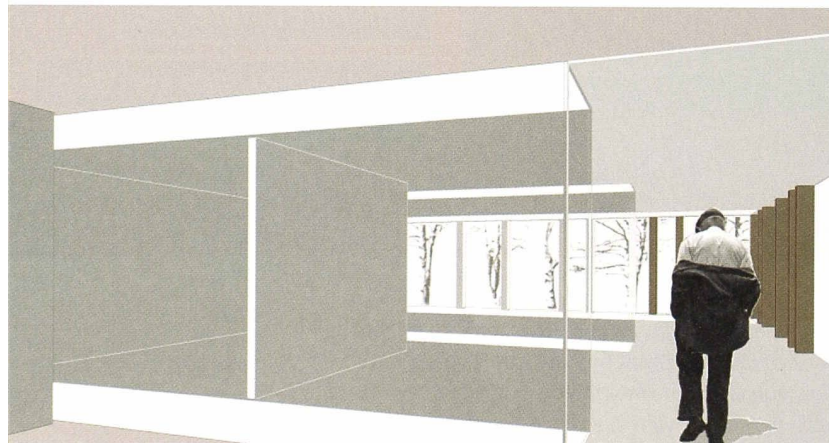
Christian Dupraz architecte, Genève

En forme de L, le projet est habilement implanté sur le haut de la parcelle et s'ouvre généreusement en direction de la route de la Capite. Simple et modeste, il s'intègre harmonieusement dans le site. L'emplacement choisi et le gabarit retenu lui permettent de plus de préserver de bons dégagements visuels au voisinage, tout en le protégeant des futures nuisances. Le couvert d'entrée devra être simplifié volumétriquement pour éviter une demande de dérogation.

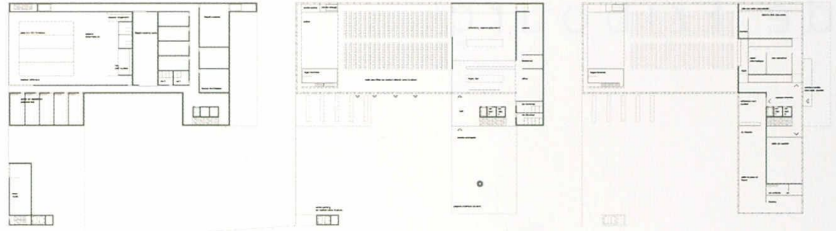
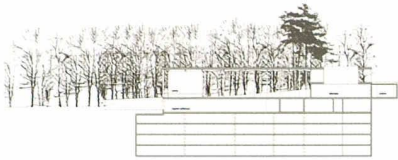
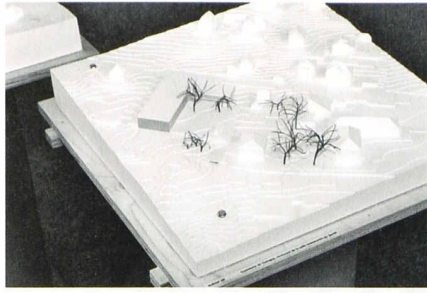
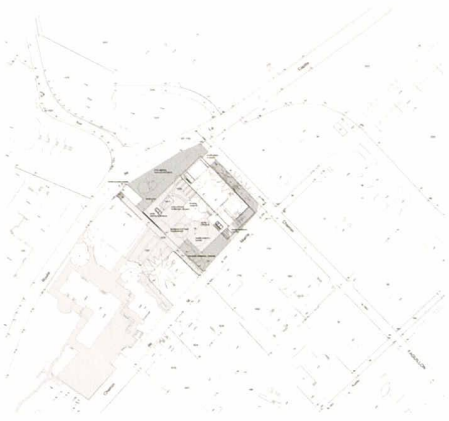
Du point de vue du fonctionnement, le projet propose une salle des fêtes côté chemin Faguillon, traitée avec transparence sur une double hauteur, alors que le Club des aînés et la Marelle sont situés au niveau supérieur, avec un accès indépendant sur le chemin de la Mairie. Cette disposition s'apparente à la situation actuelle avec une bonne orientation de l'ensemble des éléments du programme. Comme demandé, la salle des fêtes s'ouvre généreusement sur l'extérieur pour permettre un prolongement des activités soit à l'air libre, soit sous le couvert proposé le long du chemin de la Mairie. Cet agréable lieu de rencontre couvert marque en plus l'entrée principale de l'ensemble. L'organisation de ce projet est compacte et rationnelle, tant au niveau de son fonctionnement que du point de vue économique. Il s'agit en plus d'un projet qui répond au label Minergie.

Palmarès

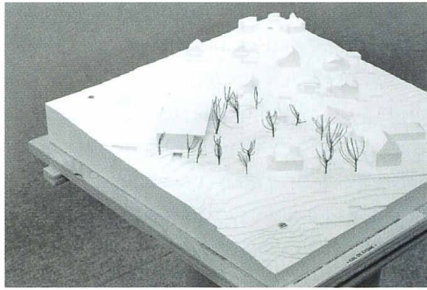
1^{er} rang, 1^{er} prix <i>Christian Dupraz architecte, Genève</i>	Fr. 60 000.-
2^e rang, 2^e prix <i>Alfonso Esposito & Anne-Catherine Javet, Lausanne</i>	Fr. 40 000.-
3^e rang, 3^e prix <i>Personeni Raffaele Schärer Architectes, Lausanne</i>	Fr. 38 000.-
4^e rang, 4^e prix <i>Carneiro Architectes EPFL-SIA, Genève</i>	Fr. 35 000.-
5^e rang, 5^e prix <i>w2 Architekten, Berne</i>	Fr. 23 800.-
6^e rang, 1^{ère} mention <i>Farra & Zomboulakis architectes, Lausanne</i>	Fr. 16 800.-
7^e rang, 2^e mention <i>C.Steffen & G.Berlie architectes associés, Carouge</i>	Fr. 16 400.-
8^e rang, 3^e mention <i>Butikofer & de Oliveira, Isabelle Valazza Vallet & Olivier Vernay, Lausanne</i>	Fr. 16 000.-



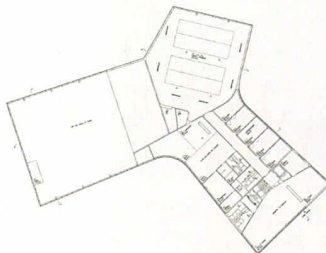
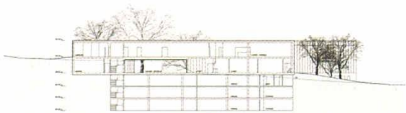
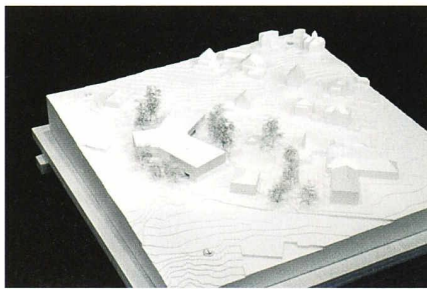
1^{er} rang, 1^{er} prix : *Autour de*



2^e rang, 2^e prix : *Coldecygne*



3^e rang, 3^e prix : *Stardust*



Centre professionnel cantonal de Fribourg

CONCOURS

L'Association du Centre professionnel cantonal (ACPC) de Fribourg a organisé un concours dont le but principal réside dans la requalification urbanistique de l'ensemble du périmètre où se trouvent ses locaux. Actuellement répartis sur plusieurs sites, seuls ceux de Fribourg, au nombre de six, sont concernés par la réorganisation. Le concours propose non seulement d'abandonner quatre des six sites pour concentrer les activités au lieu-dit « Derrière-les-Remparts », mais aussi d'augmenter le nombre des salles de classe et de prendre en compte les besoins de l'enseignement du sport. Le maître de l'ouvrage attend des concurrents une proposition qui clarifie et ordonne le bâti et les espaces publics existants, tout en respectant les exigences posées par les impératifs de protection du patrimoine. Une proposition d'aménagements extérieurs est à fournir sur l'intégralité du périmètre.

Le jury et le maître de l'ouvrage constatent que le sujet et le lieu du concours étaient particulièrement complexes et remercient les participants pour leur contribution et leur confrontation à la problématique. Ayant reçu plusieurs approches valables, le jury constate encore une fois qu'un concours de projets à l'échelle 1:500, qui se concentre sur le concept et l'organisation, est pleinement approprié.

Présidé par Charles-Henri Lang, le jury était composé des membres professionnels suivants : Mmes Geneviève Bonnard, Regina Gonthier et Sylvie Pfaehler, MM. Jocelyn Bottinelli, Philipp Lehmann et Jean-Marc Schaller.

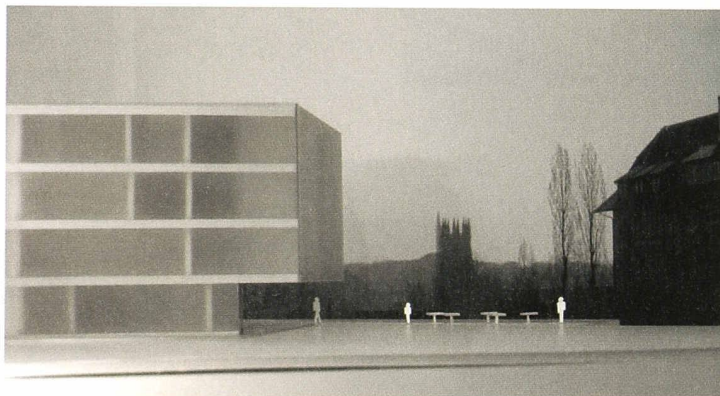
Projet lauréat, extrait du rapport du jury

Groupe d'architectes Butikofer & de Oliveira + Vernay, Lausanne

Le projet intervient sur l'espace intersticiel en proposant un bâtiment polygonal qui devient le centre de la composition. La continuité du socle permet de relier l'ensemble des bâtiments et de préciser l'esplanade. Le programme sportif, dissocié du reste, est implanté sous terre, en contrebas du site. Le traitement du socle et de ses articulations avec les bâtiments existants est habile et finement élaboré. Le plan polygonal reprend avec doigté les différentes directions offrant des espaces extérieurs et intérieurs de qualité. La cour, qui met en relation les bâtiments voisins, est le lieu d'identification et d'orientation du projet. Il permet d'ouvrir une façade pour les locaux situés au cœur de la nouvelle proposition, en lien avec les niveaux existants, et crée un point central fort.

Le concept paysager offre des espaces de qualité différenciés : l'esplanade articulée, le secteur arborisé au niveau inférieur, la nouvelle place de récréation sur la toiture de la salle de gymnastique. Particulièrement compact et avec un système statique rationnel, ce projet s'avère être le plus économique des projets examinés du point de vue des coûts.

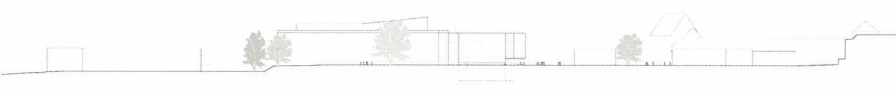
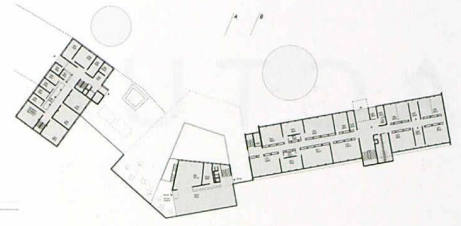
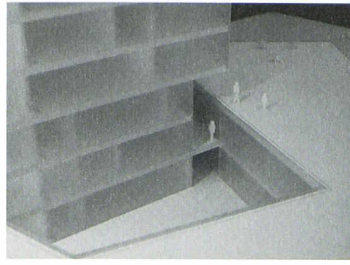
La subtile insertion au site, l'échelle maîtrisée des volumes proposés, l'organisation et l'identité sont particulièrement convaincantes. Il s'agit d'un concept prometteur et d'un projet qui peut évoluer de façon à satisfaire pleinement les besoins des utilisateurs.



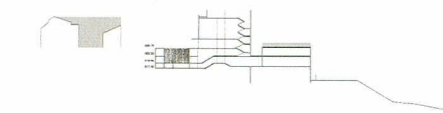
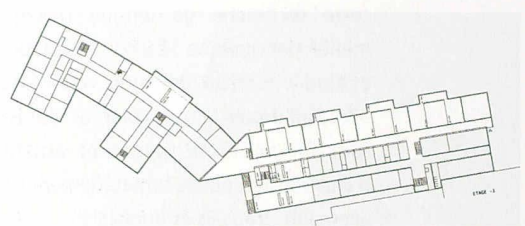
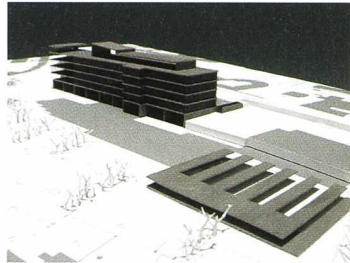
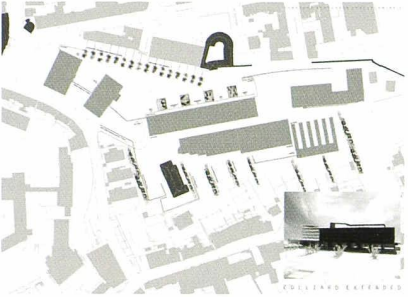
Palmarès

1^{er} rang, 1^{er} prix	Fr. 45 000.-
<i>Groupe d'architectes Butikofer & de Oliveira + Vernay, Lausanne</i>	
2^e rang, 2^e prix	Fr. 35 000.-
<i>Bovet Jeker architectes Sàrl, Fribourg</i>	
3^e rang, 3^e prix	Fr. 25 000.-
<i>CCHÉ Architecture SA, Cennini Marco, Lausanne</i>	
4^e rang, 4^e prix	Fr. 20 000.-
<i>Ipas architectes SA, Neuchâtel</i>	
5^e rang, 5^e prix	Fr. 12 000.-
<i>Alfonso Esposito & Anne-Catherine Javet, Lausanne</i>	
6^e rang, 6^e prix	Fr. 10 000.-
<i>NPW Nussbaumer et Perone Architectes, Genève</i>	
7^e rang, 7^e prix	Fr. 9 000.-
<i>ac_a, Alexandre Clerc architectes HES, Fribourg</i>	

1^{er} rang, 1^{er} prix : Boucle



2^e rang, 2^e prix : Colliard extended



3^e rang, 3^e prix : Elixir

